

PLAN LOCAL D'URBANISME

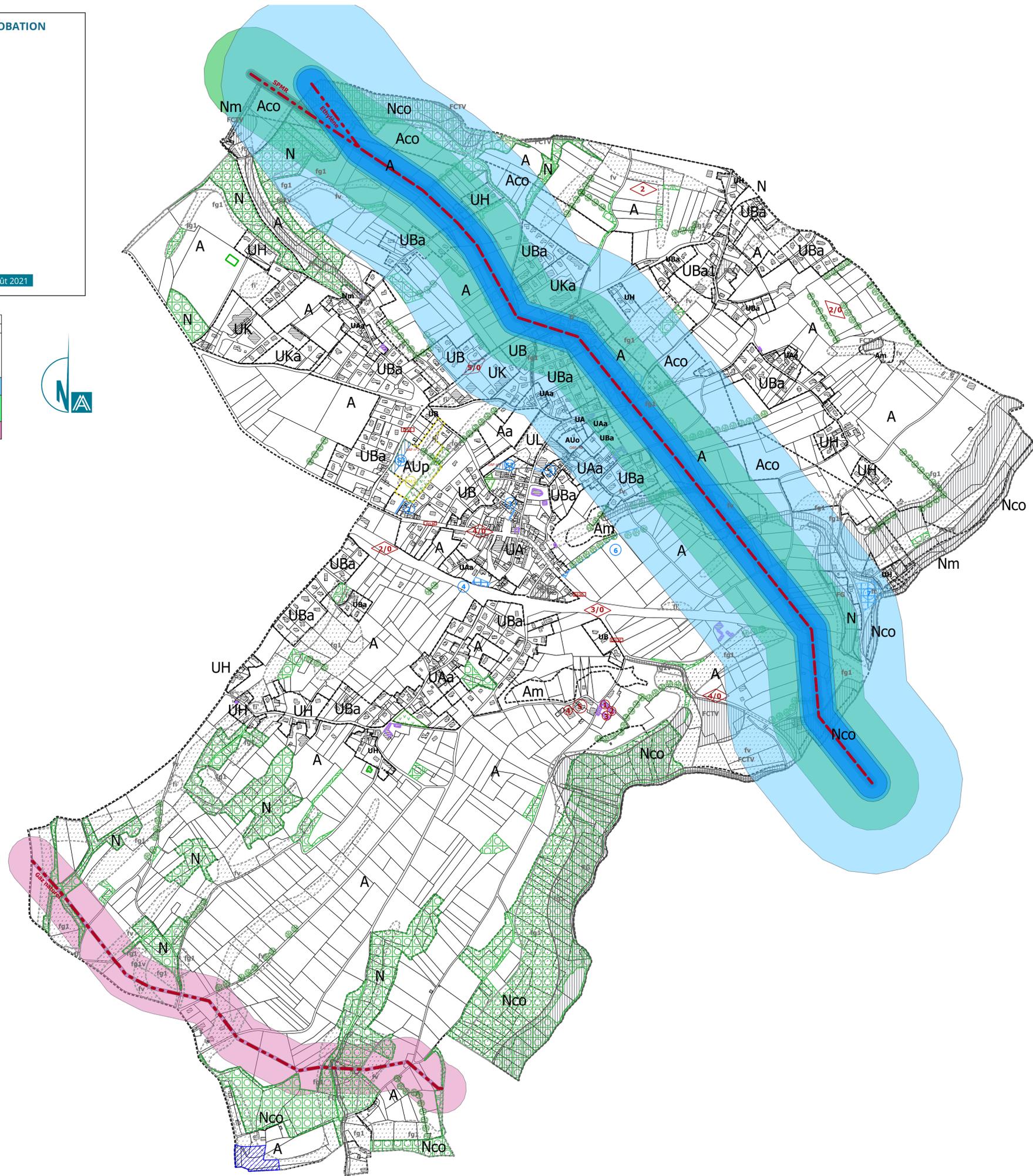
Modification n°2
Commune de Charnècles

Plan n°3 : Plan canalisations matières dangereuses
PLU Approuvé le 19 Février 2015
Modification n°1 approuvée le 18 Novembre 2019
Modification n°2 approuvée le 23 Septembre 2021

Echelle 1 / 5000e

Source : Origine DGFP Cadastre © Droits de l'État réservés © 2017

Août 2021



Nom de la canalisation	Distances SUP en mètres (de part et d'autre de la canalisation)		
	SUP2	SUP2	SUP1
Une canalisation de transport de d'éthylène , propriété de Transuel Ethylène (TUE)	45 m	55 m	270 m
Une canalisation de transports d'hydrocarbures liquides, propriété de la société du pipeline Méditerranée Rhône (SPMR)	10 m	15 m	125 m
Une canalisation de transport de gaz naturel , exploité par le transporteur GRT Gaz	5 m	5 m	145 m